En perpétuelle mémoire

Julien-Vincent NOBLET

Ancien Membre Docteur(e) Julien Noblet

2009

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, collection « Art & société », 322 p.

978-2-7535-0855-2

22.00

€

- Textes de Julien Noblet
- Préface de Vincent Tabbagh
- Ouvrage financé avec le concours de la fondation du Patrimoine (Lausanne) et du Centre André Chastel

Dans le domaine royal, entre 1450 et 1560, de grands personnages, face à la mort et en guête d'« éternité », se détournent des lieux d'inhumation traditionnels préférant fonder des églises collégiales à vocation funéraire. Ces initiatives témoignent de la réaction d'une partie de l'élite confrontée à la démocratisation de l'enterrement ad sanctos et soucieuse de reposer dans un édifice dont la magnificence, tant dans le faste du service divin assuré par un collège nombreux aux multiples charges liturgiques, que dans la beauté de l'architecture accueillant les cérémonies, devait refléter le rang. Saintes-Chapelles pour les princes du sang et « simples » collégiales pour les nobles de moins haut lignage accueillent des chanoines voués à prier pour le repos éternel de leur fondateur mais aussi de sa famille.

Ainsi s'établit un culte dynastique symbolisé par des tombes monumentales regroupées dans le chœur que s'approprie le fondateur, tandis que familiers et fidèles prennent place dans la nef. La distinction entre espace seigneurial et paroissial, soulignée par les circulations, le traitement architectural et ornemental, concourt à renforcer la précellence seigneuriale.

Enfin, l'implantation des sanctuaires familiaux à proximité immédiate des châteaux rappelle la dépendance du chapitre à l'égard de son fondateur mais témoigne surtout de l'attachement de ce dernier à la seigneurie rurale, garante de sa noblesse.